

Ces faits avaient pourtant déjà été évoqués dans cet article du **Dauphiné Libéré** du Dimanche 8 novembre 2009
... Le Maire de Saint-Ismier fait l'objet de deux enquêtes de la gendarmerie de Meylan ...

On la dit déprimée et sur les nerfs, elle apparaît (plutôt) sereine et apaisée. Lucile Ferradou, maire, revient sur son début de mandat. Difficile, mouvementé, mis à mal par des "affaires" dénoncées par l'opposition.

Votre mandat est mouvementé, comment l'expliquez-vous ?

Il est mouvementé parce que je porte des projets forts notamment en matière d'urbanisme. Notre commune bouge, vit, évolue. Dès le début du mandat, nous avons mis en place la révision du Plu et le droit de préemption urbain actions qui vont faire évoluer Saint-Ismier. Toute évolution conduit à des questionnements, nous sommes là pour y répondre.

Vous avez fait l'erreur de proposer à un de vos adjoints un terrain à bas prix ?

Oui, c'était une erreur. Nous avons fait machine arrière et avons retiré la délibération. Nous avons pris des conseils auprès de professionnels qui nous ont induits en erreur, leurs réponses s'appliquent à une commune de 3 500 habitants. Et non de plus de 5 000 !

On entend souvent : "Madame le maire magouille les terrains ismériens avec son mari", c'est vrai ça ?

Il n'y a pas 36 manières d'abattre un maire, la rumeur et la diffamation. Mon mari s'interdit toute activité de près ou de loin avec la commune. Aujourd'hui 100 % de son activité est dans l'aménagement urbain.

Plus dans le marché de biens ?

Non.

On parle pourtant de l'achat d'un terrain (zone AU1) effectué avec un coup de pouce de votre mari. Il aurait donné des informations à un des potentiels acheteurs...

C'est encore de la rumeur. Il s'agissait d'une transaction privée à laquelle nous n'avons pas participé. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé le vendeur à choisir un acquéreur plutôt qu'un autre. Peut-être que la conjoncture économique est passée par là !

En tout cas cette rumeur infondée est entretenue par notre opposition. On se demande si le but de tout ça, ce n'est pas d'avoir la peau de Lucile Ferradou.

Vous faites l'objet de deux enquêtes à la gendarmerie de Meylan, peut-on en savoir plus ?

Ma position publique m'a effectivement amenée à être entendue dans deux affaires de la commune, sur lesquelles il est prématuré de s'exprimer, en raison de la confidentialité de l'instruction. Il est certain que je ne manquerai pas de le faire lorsque le moment sera venu.

Vous gardez le moral ?

J'ai un moral d'acier mais je reste un être humain. Je prends ma mission à cœur. Positif rend fort. Je suis soutenue par mon équipe qui me donne toute sa confiance. Nous ne sommes pas du tout ébranlés par toutes ces bassesses.

Quels sont les dossiers effectués ou lancés dont vous êtes fière ?

L'étude du plan d'aménagement urbain est lancée. Il s'agit de prévoir et anticiper l'avenir urbain de Saint-Ismier. Nous allons faire une communication de proximité afin d'expliquer ce plan. Nous nous penchons également sur une harmonie des logements sous toutes ses formes et pour toutes les populations, en particulier les jeunes ménages. Et travaillons à notre retard en matière de logements sociaux.

Le Plu de 2005 est en cours de modification, il nous faut l'améliorer et nous caler sur le prochain Scot, sur les Grenelles 1 et 2...

Nous avons fait aussi de très gros efforts en matière de communication municipale, de services à la population et de sécurité.

Propos recueillis par Monique BLANCHET

Dauphiné libéré - Vous avez fait l'erreur de proposer à un de vos adjoints un terrain à bas prix ?

Lucile Ferradou - Oui, c'était une erreur. Nous avons fait machine arrière et avons retiré les délibérations.

Dauphiné libéré - On parle pourtant de l'achat d'un terrain (zone AU1) effectué avec un coup de pouce de votre mari. Il aurait donné des informations à un des potentiels acheteurs ...

Lucile Ferradou - C'est encore de la rumeur. Il s'agissait d'une transaction privée à laquelle nous n'avons pas participé. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé le vendeur à choisir un acquéreur plutôt qu'un autre. Peut-être que la conjoncture économique est passée par là.

Dauphiné libéré - On entend souvent : Madame le Maire magouille les terrains ismériens avec son mari, c'est vrai ça ?

Lucile Ferradou - Il n'y a pas 36 manières d'abattre un maire : la rumeur et la diffamation. Mon mari s'interdit toute activité de près ou de loin avec la commune. Aujourd'hui 100 % de son activité est dans l'aménagement urbain.

Dauphiné libéré - Vous faites l'objet de deux enquêtes à la gendarmerie de Meylan, peut-on en savoir plus ?

Lucile Ferradou - Ma position publique m'a effectivement amenée à être entendue dans deux affaires de la commune, sur lesquelles il est prématuré de s'exprimer en raison de la confidentialité de l'instruction.